

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Bois de campêche, morceaux coupés

Page 1

_			Éd	ition révisée : 01/07/2025	
1.	Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise				
1. 1.	Identifiant du produit				
	Nom du produit :		Bois de campêche, morceaux coupés		
1. 2.	Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées				
	Utilisations identifiées :				
			Agent colorant		
	Utilisations déconseillé	ées :			
1. 3.	Coordonnées du fourniss	Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité (producteur/importateur)			
	m on n or	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbo Tél: +33.(0)3.25.41.04.05 Courriel: contact@mon-drog Web: www.mon-droguiste.co	uise guiste.com		
1. 4.	Numéro d'urgence Numéro d'urgence :		01 45 42 59 59 (ORFILA)		
2.	Identification des da	angers			
2. 1.		ıbstance ou du mélange			
2. 1.	Classification selon le (CE) n° 1272/2008 (CI	règlement	Ce produit ne nécessite pas de classification et d'étiqu	ietage comme dangereux	
			selon le CLP/SGH.	3	
	Classification selon la 67/548/CE ou n° 1999.				
	Phrases de sécurité :				
	Effets environnementa	ux possibles :			
2. 2.	Éléments d'étiquette				
	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP/GHS)		Ce produit ne nécessite pas de classification et d'étiqu selon le CLP/SGH.	letage comme dangereux	
	Désignation du danger	-:	Non applicable.		
	Mot d'avertissement :				
	Désignation du danger	·:			
	Désignation de sécurit	é :			
	Composants dangereu	ıx à étiqueter :			

2. 3.

Autres dangers



Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Bois de campêche, morceaux coupés

3.			
3. 1.	Substance		
3. 2.	Mélange		
	Caractérisation chimique :	Bois de campêche naturel. Lignum Campechianum (Haematoxylon campech. Linné)	
	Informations sur les composants / Dangereux Ingrédients:		
	Informations Complémentaires:		
4.	Mesures de premiers secours		
4. 1.	Description des mesures de premiers secours		
	Informations générales:		
		Emmenez les personnes affectées à l'air frais.	
	Après inhalation :		
		Apporter de l'air frais.	
	Après contact avec la peau :		
		Laver au savon et rincer abondamment à l'eau.	
	Après contact visuel :		
		Rincer abondamment à l'eau en ouvrant les yeux. En cas d'inconfort, consulter un médecin.	
	Après ingestion :		
	, procurigodion .	Après avoir avalé une quantité importante de produit, consultez un médecin.	
4. 2.	Symptômes et effets les plus importants, aigus et différ	és	
	Symptômes:		
		Aucun connu.	
	Effets:		
4. 3.	Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire		
	Traitement:		
		Aucune mesure de premiers secours particulière n'est nécessaire.	
5.	Mesures de lutte contre l'incendie		
5. 1.	Moyens d'extinction		
	Moyens d'extinction appropriés :		
		Tous les agents extincteurs conviennent.	
	Moyens d'extinction inappropriés :		
5. 2.	Dangers particuliers résultant de la substance ou du me	élange	
	Dangers particuliers :		
		Aucun danger particulier.	
5. 3.	Conseils aux pompiers		
	Équipement de protection :		
		Aucune mesure particulière n'est requise.	
	Informations complémentaires :		



Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Bois de campêche, morceaux coupés

Page

3

6.	Mesures en cas de rejet accidentel		
6. 1.	Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence		
	Précautions personnelles :		
		Eviter la formation de poussière.	
6. 2.	Précautions environnementales		
	Précautions environnementales :		
		Aucune mesure particulière n'est requise.	
6. 3.	Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage		
	Méthodes et matériel :		
0.4	Date of the last o	Nettoyer mécaniquement. Éviter la formation de poussière.	
6. 4.	Référence à d'autres sections	Vêtements de protection, voir section 8.	
7.	Manutention et stockage	Veterrente de protection, von decion o.	
7. 1.	Précautions pour une manipulation sans danger		
	Instructions pour une manipulation sûre :	Éviter la formation et le dépôt de poussière. Assurer une ventilation adéquate.	
	Mesures d'hygiène :		
7. 2.	Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilité	s	
	Conditions de stockage :		
		Conserver dans un endroit frais et sec.	
		Protéger de l'exposition directe à la lumière.	
	Exigences relatives aux zones de stockage et aux conteneurs :		
		Aucune mesure particulière n'est nécessaire.	
	Informations sur la protection contre les incendies		
	et les explosions :		
		Ne pas stocker à proximité de sources inflammables, de chaleur et de feu.	
	Classe de stockage (VCI) :		
		11; Solides combustibles	
	Informations complémentaires :		
7. 3.	Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)		
	Informations complémentaires :		
8.	Contrôles de l'exposition/Protection individuelle		
8. 1.	Paramètres à contrôler		
	Paramètres à contrôler (DE) :		
		aucun connu	
	Paramètres à contrôler :		
	Niveau dérivé sans effet (DNEL) :		
	Concentration prédite sans effet		



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Bois de campêche, morceaux coupés

Page	4
ire ou fumer pendant le trava	ail.

	(PNEC):	
	Informations Complémentaires:	
8. 2.	Contrôles d'exposition	
	Mesures techniques de protection :	
		Aucune autre mesure, voir section 7.
	Protection personnelle	
	Mesures générales de protection :	
		Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
	Protection respiratoire :	
		Non requis.
	Protection des mains :	
		Non requis
	Matériau des gants de protection :	
	Protection des yeux :	
		Non requis.
	Protection du corps :	
		Aucune protection particulière n'est requise.
	Précautions environnementales :	
		Aucune mesure particulière n'est requise.
9.	Propriétés physiques et chimiques	
9. 1.	Informations sur les propriétés physiques et chimiques de b	pase
	Formulaire:	fibres
	Couleur:	brun rougeâtre
	Odeur:	semblable à du violet
	Seuil olfactif:	
		non pertinent
	Valeur du pH :	
		non applicable
	Température de fusion :	
		non applicable
	Température d'ébullition :	
		non applicable
	Point d'éclair:	pas disponible
		pac disposition
	Taux d'évaporation :	non applicable
		поп аррисавіє
	Inflammabilité (solide, gaz) :	pas disponible



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Bois de campêche, morceaux coupés

	Limite supérieure d'explosion :	
		aucune information disponible
	Limite inférieure d'explosion :	
		aucune information disponible
	Pression de vapeur :	pan applicable
	Densité de veneur	non applicable
	Densité de vapeur :	Ce produit est un solide non volatil.
	Densité:	
		non applicable
	Solubilité dans l'eau :	insoluble
	Coefficient de variation (n-	
	Octanol/Eau) :	non applicable
	Température d'auto-inflammation :	•
		Aucune information disponible.
	Température de décomposition :	
		Aucune donnée disponible.
	Viscosité, dynamique :	
		non applicable
	Propriétés explosives :	non applicable
	Propriétés oxydantes :	
	,	aucune information disponible
	Masse volumique apparente :	
9. 2.	Informations complémentaires	
	Solubilité dans les solvants :	
	Viscosité, cinématique	
	Classe de brûlure :	
	Teneur en solvant :	
	Teneur solide :	
	Taille des particules :	
	Autres informations :	
10.	Stabilité et réactivité	
10.1.	Réactivité	
10.2	5.13% A	Stable si utilisé conformément aux spécifications.
10.2.	Stabilité chimique	Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications (stockage à sec).
10.3.	Possibilité de réactions dangereuses	,
	-	Inconnu.



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Bois de campêche, morceaux coupés

10.4.	Conditions à éviter	
	Conditions à éviter :	
		Protéger des sources d'inflammation et de la lumière directe du soleil.
	Décomposition thermique :	
10.5.	Matériaux incompatibles	
		Aucun connu.
10.6.	Produits de décomposition dangereux	Aucun connu.
10.7.	Informations complémentaires	, 455, 55, 55
11.	Informations toxicologiques	
11. 1.	Informations sur les effets toxicologiques	
	momation our reconce textoologiques	Aucune toxicité attendue.
	Toxicité aiguë	
	DL50, orale :	
	DL50, cutanée :	
	CL50, inhalation :	
	Effets primaires	
	Effet irritant sur la peau :	Aucun effet irritant connu.
	Effet irritant sur les yeux :	
	Enot intalk out too year.	Aucun effet irritant connu.
	Inhalation:	
		Aucun effet irritant connu.
	Ingestion:	
		Aucun effet irritant connu.
	Sensibilisation:	
		Aucun effet sensibilisant connu.
	Mutagénicité :	Aucune donnée pertinente trouvée.
		Addate doffice pertirent address.
	Toxicité pour la reproduction :	Aucune donnée pertinente trouvée.
	Cancérogénicité :	
	Cancerogenicite .	Aucune donnée pertinente trouvée.
	Tératogénicité :	
	•	Aucune donnée pertinente trouvée.
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) :	
		Aucune donnée pertinente trouvée.
	Informations toxicologiques complémentaires :	
		Aucune donnée toxicologique disponible.



Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Bois de campêche, morceaux coupés

12.	Informations écologiques	
12. 1.	Toxicité aquatique	
		Aucune toxicité attendue.
	Toxicité pour les poissons :	
	Toxicité des daphnies :	
	Toxicité bactérienne :	
	Toxicité des algues :	
12. 2.	Persistance et dégradabilité	
		Aucune information disponible.
12. 3.	Bioaccumulation	Auguno information diaponible
12. 4.		Aucune information disponible.
12. 4.	Mobilité	Aucune information disponible.
12. 5.	Résultats de l'évaluation PBT et vPvP	
		Non applicable.
12. 6.	Autres effets indésirables	
	Classe de danger pour l'eau :	
		Pas dangereux.
	Comportement dans les réseaux d'assainissement :	
	Autres effets écologiques :	
		Produit naturel. Non nocif pour l'environnement.
	Valeur AOX :	
13.	Considérations relatives à l'élimination	
13. 1.	Méthodes de traitement des déchets	
	Produit:	
		Le produit peut être amené dans un site d'élimination des déchets, il est biodégradable et compostable.
	Code européen des déchets (CED) :	
	Emballage non nettoyé :	
		Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
	Numéro de code des déchets :	
14.	Informations sur les transports	
14. 1.	Numéro ONU	
	ADR, IMDG, IATA	
14. 2.	Nom d'expédition des Nations Unies	
	ADR/RID:	
		Aucune marchandise dangereuse selon l'ADR (transport terrestre).
	IMDG/IATA:	
		Aucune marchandise dangereuse selon IMDG.



Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Bois de campêche, morceaux coupés

Page

8

14. 3.	Classes de danger pour le transport	
	Classe ADR :	
		non applicable
	Numéro de danger :	
	Code de classification :	
	Code de restriction du tunnel :	
	Classe IMDG (mer):	
	Numéro de danger :	
	Numéro EmS :	
	Classe IATA:	
		non applicable
	Numéro de danger :	
14. 4.	Groupe d'emballage	
	ADR/RID :	
		non applicable
	IMDG:	
	IATA:	
14. 5.	Risques environnementaux	
44.0		Non classé comme dangereux pour l'environnement.
14. 6.	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	aucun connu
14. 7.	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la conventic	on MARPOL 73/78 et au code IBC
	•	non applicable
14. 8.	Informations complémentaires	
4.5		Non classé comme marchandise dangereuse selon la réglementation sur les transports.
15.	Informations réglementaires	
15. 1.	Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé	et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange
	Classe de danger pour l'eau :	
		0, non dangereux (réglementation allemande)
	Réglementations locales sur les accidents chimiques :	
	Restrictions à l'emploi :	
	Restriction et interdiction d'application :	
	Instructions techniques sur la qualité de l'air :	
15. 2.	Évaluation de la sécurité chimique	
15.2	Informations compléments:	Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas nécessaire pour ce produit.
15. 3. 16.	Autres informations Autres informations	
ı v .	,	



Fiche de données de sécurité Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Bois de campêche, morceaux coupés

Page

9

conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et à la réglementation en vigueur. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel des connaissances et visent à décrire notre produit. du point de vue des exigences de sécurité. Elle ne doit donc pas être interprétée comme une garantie de propriétés spécifiques.